

La monarchie sans le roi

De quoi l'Action française est-elle le nom ?



Comprendre l'histoire, l'idéologie et l'actualité de l'Action française pour mieux la combattre.

Le mercredi 26 août 2020, deux d'entre nous étions invités pour participer à l'émission « Actualités antifascistes » diffusée sur Radio Libertaire et consacrée à l'Action française. Le prétexte était tout trouvé pour enfin réaliser ce travail d'analyse et d'information sur ce mouvement nationaliste et royaliste que nous avons trop souvent affronté dans la rue. Je remercie les camarades du groupe pour leur travail de relecture, ainsi que mon binôme radiophonique pour la rédaction du mot de la fin.

Benoît Misère



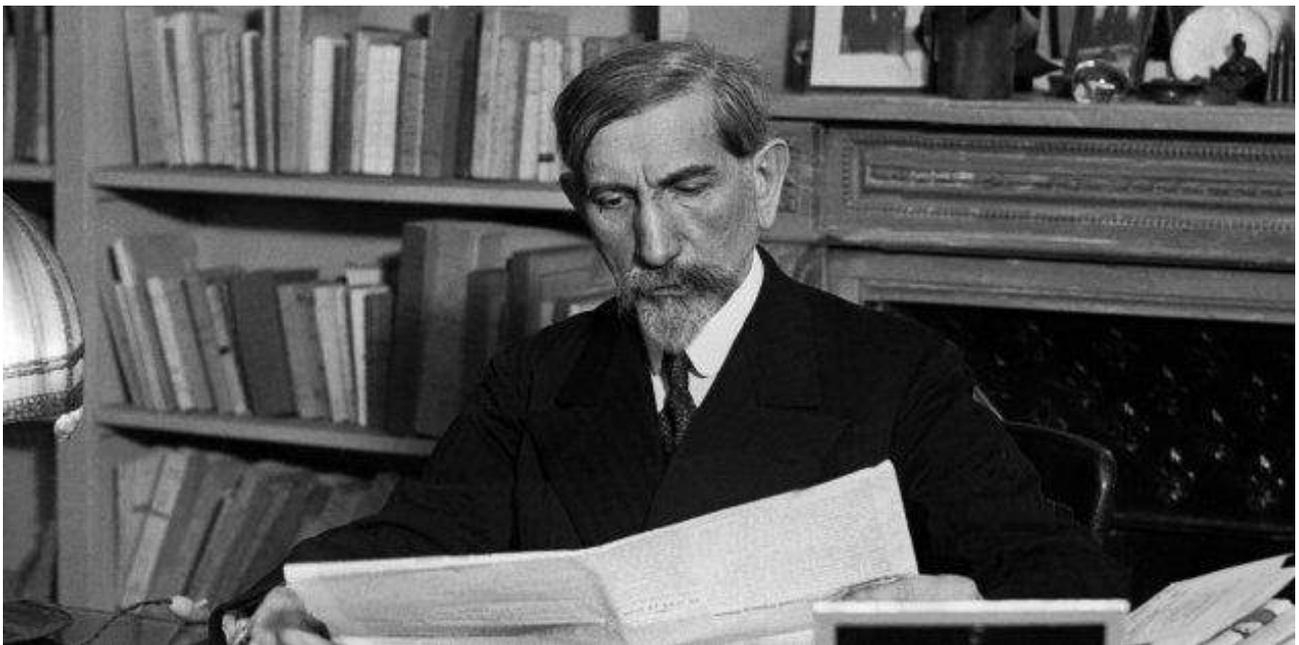
Logotype originel de la
Ligue d'Action française



Logotype du CRAF
(2013-2019)



Logotype du CRAF
(depuis 2009)



Charles Maurras, fondateur et théoricien majeur de l'Action française

I. Histoire de l'Action française

De la fondation à la Première Guerre Mondiale

L'Action française est un **mouvement nationaliste et royaliste** fondé en 1898, en pleine Affaire Dreyfus (1894-1906), qui revendique le retour du roi et l'instauration d'une **monarchie héréditaire, fédéraliste et décentralisée**. Pour y parvenir, elle a historiquement prôné le coup d'État. Orléaniste, l'Action française soutient les prétentions au trône de la descendance de Louis-Philippe II. On distingue les orléanistes des légitimistes, également royalistes, mais soutiens de la descendance de la Maison de Bourbon. Il existe un troisième courant monarchiste qu'on appelle « bonapartiste », qui souhaite une restauration impériale et le retour de la dynastie Bonaparte au pouvoir.

Sommairement, l'Action française défend le corporatisme et oppose à la lutte des classes une solidarité nationale avec le roi comme clef de voûte. Contrairement au fascisme italien, l'Action française n'aspire pas à la création d'un mouvement de masse. Ce rejet n'est pas sans lien avec la conception royaliste de la politique, considérée comme une science qui, dans l'état actuel de la société, dépasserait largement les capacités et les moyens intellectuels des masses. À cet égard, le projet royaliste prévoit d'ailleurs de réduire le suffrage universel à l'élection d'une représentation, et non d'un gouvernement, assuré par le Roi.

Le principal théoricien de l'Action française est **Charles Maurras (1868-1952)**, fondateur de la doctrine du nationalisme intégral et antisémite notoire, dont les thèses ont largement inspiré le Statut des Juifs instauré par Vichy en octobre 1940.

Dans son *Enquête sur la monarchie* publiée en 1900, Maurras développe la doctrine du nationalisme intégral et oppose un « **pays légal** », incarné par la République et ses institutions jugées illégitimes et décadentes, à un « **pays réel** » (ou « pays vrai ») enraciné dans les provinces. Maurras décrit le « pays réel » comme le « pays qui travaille et qui ne politique pas », à qui la monarchie décentralisée doit permettre de s'imposer face au « pays légal ».

Le **nationalisme intégral** traduit la volonté de restaurer un pouvoir fort, chargé de régénérer la nation en rétablissant les fondements de son État, de son armée, de sa magistrature et de l'Église. La réalisation de ce projet nationaliste réside nécessairement par le retour de la monarchie, et à l'exclusion de ce que Maurras appelle les « Quatre États confédérés » juif, protestant, franc-maçon et métèque. L'expression vient d'Henri Vaugois, militant nationaliste et co-fondateur de la *Revue d'Action française* (1899), qui deviendra l'organe du mouvement en 1908. Maurras considère ces « Quatre États » comme des États dans l'État, défendant des intérêts contraires à ceux de la nation.

En conséquence, il théorise l'**antisémitisme d'État**, qu'il définit comme un antisémitisme politique plutôt que biologique ou religieux, et qu'il oppose à l'antisémitisme allemand. Dans les années 1930, il écrit : « 'A bas les Juifs', parce qu'ils sont montés trop haut chez nous. Notre antisémitisme d'État consiste à leur reprendre, à leur interdire ce qu'ils ont pris de trop et en premier lieu, la nationalité française, alors qu'ils en ont une et indélébile, et qu'ils gardent toujours en fait. » (Maurras, *L'Action française*, 25 mars 1937, repris dans « Racisme », *Dictionnaire politique et critique. Complément établi par les soins de Jean Péliissier*, Paris, 1960-1969).

Les travaux de l'historienne et politologue française Ariane Chebel d'Appollonia mettent en avant la nature bourgeoise du mouvement. La part d'ouvriers, ridicule aux débuts du mouvement, n'a eu de cesse de diminuer avec le temps, exception faite du Languedoc, où l'Action française a connu

un succès éphémère auprès des commis, des petits employés de commerce et même des cheminots, entre 1912 et 1914.

L'entre-deux-guerres

La presse de l'Action française rencontre un relatif succès au-delà des frontières françaises, notamment en Suisse romande, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Italie, en Roumanie et au Québec. Ce gain d'intérêt s'accompagne d'une augmentation des ventes du journal du mouvement en France : en 1917, il a enregistré un bond de 7 500 souscriptions ; le nombre de tirages est passé de 1500 en 1908 à 22 000 en 1912, 30 000 en 1913, puis 156 000 en 1918.

Au sortir du conflit, l'Action française a aussi gagné en respectabilité aux yeux d'une partie de la classe politique républicaine. Plusieurs hommages sont rendus à l'Action française pour son apport à la réflexion et à la vie politiques. On pense notamment à l'hommage de Raymond Poincaré, Président de la République de 1913 à 1920. Cette période est aussi celle des hommages et des éloges en faveur de l'œuvre de Maurras, salué à son tour par la classe intellectuelle bourgeoise.

L'entre-deux-guerres est également synonyme de tentatives politiques et d'échecs électoraux pour l'Action française. Malgré une alliance avec certains catholiques sociaux et élus de droite, le mouvement ne parvient pas à concrétiser son projet de « Bloc de droite » aux élections législatives de 1924. L'échec de cette tentative entérine l'incapacité de l'Action française à constituer une force électorale conséquente, mais aussi sa capacité à dialoguer et à s'associer à des forces certes réactionnaires, mais néanmoins républicaines.

En 1926, le pape Pie XI dénonce les thèses athées et agnostiques entretenues par Maurras dans certains de ses écrits, et condamne la presse de l'Action française, ce qui pousse une part non-négligeable du lectorat catholique, particulièrement celui traditionaliste et antirépublicain, à annuler leur souscription. Il faut attendre 1939 pour que le pape Pie XII lève cette condamnation, animé par la Sainte mission de la lutte contre le communisme, au lendemain de la Guerre d'Espagne.

Le 6 février 1934, l'Action française investit la manifestation antiparlementaire, avec comme objectif la prise par la force de l'Assemblée. C'est un échec lourd de conséquences : l'Action française fait l'objet de poursuites judiciaires, et la Ligue d'Action française est dissoute. Mais le mouvement parvient à maintenir ses activités, et s'implique à fond dans le mouvement étudiant raciste de 1935 organisé contre la présence d'étudiants étrangers (au sein duquel s'investira, entre autres, François Mitterrand, derrière le mot d'ordre « Contre l'invasion métèque, faites grève »).

Le 9 février 1936, l'Action française enterre Jacques Bainville, académicien et figure majeure du mouvement. Le Maréchal Pétain assiste aux obsèques. Le cortège funèbre croise par hasard la voiture de Léon Blum, qui est pris pour cible et violemment battu par un groupe de royalistes, anciens Camelots exclus de l'Action française et futurs membres du groupe terroriste fasciste « La Cagoule ». En réaction à l'agression de Léon Blum, le Conseil des Ministres se réunit d'urgence et dissout la Fédération nationale des Camelots du Roi ainsi que la structure étudiante de l'Action française. Le chapeau de Léon Blum sera retrouvé dans les locaux du mouvement pendant une perquisition. En guise de réponse, Maurras utilise le journal de l'Action française pour proférer des insultes et des menaces antisémites : c'est le tristement célèbre « A bas les Juifs ! », qui vaut à son auteur une peine de prison, mais pas l'isolement politique. À sa sortie de prison, il est accueilli par une foule de 40 à 60 000 personnes, parmi lesquelles le Maréchal Joffre, boucher militaire adepte de l'offensive à outrance (pour les jeunes soldats, pas pour lui bien entendu).

La présence d'officiers de haut rang à un tel événement n'est pas étonnante : **tout mouvement fasciste ou fascisant tend à s'étendre dans les sphères les plus réactionnaires et traditionnelles de la société** (clergé, noblesse, intellectuels conservateurs, armée, police). L'Action française ne déroge pas à cette règle.

Jacques Bainville était l'un des plus importants représentants de l'**anti-germanisme** de l'Action française, qui considérait que l'unification réalisée par Bismarck avait créé chez le peuple allemand un sentiment nationaliste agressif dont les ambitions infinies constituaient une menace pour l'équilibre européen et pour l'existence-même de la France. Après la Première Guerre Mondiale, Bainville avait réclamé que le Traité de Versailles démantèle l'Allemagne en créant plusieurs États allemands, en donnant le Landau et la Sarre à la France et en instaurant un protectorat français sur la Rhénanie. Maurras désignait ces propositions comme la « Paix de Bainville ».

Vichy et la Libération

Maurras soutient l'armistice et le Maréchal Pétain, sans pour autant souscrire à sa politique de collaboration. S'il se reconnaît dans la figure de Pétain, il ne soutient pas l'ensemble de son appareil politique. Maurras a écrit : « Je soutiens Pétain comme j'ai soutenu tous les gouvernements pendant la guerre de 1914-1918. » On parle de **pétainisme maurrassien** pour qualifier sa position et son attitude. Pour Maurras, la défaite militaire et l'occupation étrangère sont la conséquence d'une rupture opérée par la Révolution française avec la sagesse qu'il attribuait à la politique étrangère de l'Ancien Régime. Ce qui le pousse à écrire au Préfet de la Vienne : « Que voulez-vous, soixante-dix ans de démocratie, ça se paie ! ».

Le pétainisme maurrassien s'oppose à la collaboration, ce qui pousse la Gestapo à perquisitionner les locaux de l'Action française, à interdire certains livres de Maurras, et à le placer sur la liste des personnes à arrêter en cas de débarquement allié. Il s'oppose également à la Résistance, avec beaucoup plus de virulence qu'à la collaboration : Maurras déclare que « si la peine de mort n'était pas suffisante pour mettre un terme aux activités des gaullistes, il fallait se saisir des membres de leur famille comme otages et exécuter ceux-ci. » Il va plus loin encore, en affirmant que résistants et collabos sont les deux versants d'un complot révolutionnaire étranger visant à anéantir la nation, et ajoute : « si les Anglo-Américains devaient gagner, cela signifierait le retour des francs-maçons, des Juifs et de tout le personnel politique éliminé en 1940. » L'attitude de Maurras et de l'Action française face à la collaboration a été dénoncée comme une forme de « mollesse » par certaines figures du fascisme français, tel que Lucien Rebatet, qui qualifie Maurras de « cacographe manique, nabot impulsif et malsain ».

Si l'Action française a pu inspirer le régime de Vichy, les liens entre Maurras et Pétain ont été largement surestimés par certains historiens pour faire la part belle à l'Action française, alors que l'entourage de Pétain ne comptait que relativement peu de monarchistes. L'historien et sociologue Simon Epstein insiste sur l'anti-germanisme de l'Action française et souligne, en outre, que le Statut des Juifs élaboré Joseph Barthélémy, académicien et politicien libéral, fut bien plus drastique que celui du maurrassien Raphaël Alibert. L'antisémitisme de Vichy ne saurait donc être confondu avec l'antisémitisme d'État maurrassien.

Après la guerre, après Maurras

En 1944, Maurras est accusé d'intelligence avec l'ennemi et condamné à perpétuité, tout comme Maurice Pujo, son principal collaborateur, alors prisonnier de la Gestapo. Maurras sera gracié pour raison de santé en 1952, peu avant sa mort. En prison, il continue d'écrire, notamment pour le journal *Aspects de la France*, nouvel organe de l'Action française créé en 1947. En 1948, Maurras admet avoir été obsédé par « la mort de la France » au point de ne pas avoir discerné les perspectives de victoire ouvertes par la résistance. Dans ses derniers textes, il écrit que les Juifs déportés étaient « des hôtes de l'Etat français », et que leur sort a constitué une violation de la souveraineté de la France, dont le rôle aurait dû être de protéger ses « hôtes ». En 1953 paraît à titre posthume sa dernière lettre au Président de la République Vincent Auriol (SFIO), dans laquelle Maurras affirme une dernière fois la nécessité d'instaurer un antisémitisme d'État, cinq ans après la création de l'État d'Israël.

Libéré en 1947, Maurice Pujo refonde l'Action française, dont les rangs et l'audience sont sorties largement affaiblies de la guerre. Pour éviter la dissolution, l'Action française devient « Restauration nationale ». Maurice Pujo dirige son organe de presse, *Aspects de la France* (qui reprend les initiales initiales du groupe) de 1951 à 1955. Avant lui, le journal a été dirigé par Xavier Vallat, ancien commissaire général aux questions juives sous Vichy. Après lui, il sera dirigé par son fils Pierre puis sa fille Marielle.

En 1955, un second journal se réclamant de l'Action française, scission du premier, voit le jour. Il s'agit de *La Nation française*, fondé par Pierre Boutang, proche de Maurras et ancien de la Corpo d'Assas. Boutang accuse Pujo de fossiliser le royalisme et de refuser de chercher à réconcilier la France résistante et celle pétainiste mais pas collabo. Le journal rejette les écrits antisémites de Maurras et se déclare ouvert au dialogue avec les formations et individus de droite et de gauche, pourvu qu'ils soient animés par l'intérêt national. En 1958, le journal prend parti pour l'Algérie française et pour le gaullisme. Il cesse de paraître en 1967.

Toujours en 1955, deux anciens Camelots du Roi apportent une existence légale et officielle au mouvement Restauration nationale. En 1971, c'est la scission : la Nouvelle Action française est créée. Elle devient la Nouvelle Action royaliste en 1978, qui existe encore aujourd'hui et qui a son siège au 38 rue Sibuet, à Paris (75012). En 1997, une partie de la Restauration nationale quitte le mouvement pour fonder le Centre Royaliste d'Action française (CRAF), sous la direction de Pierre Pujo.

En 1992, *Aspects de la France* laisse la place à *L'Action française Hebdo*, qui devient *L'Action française 2000* en 1998. En 2010, Restauration nationale et le CRAF commencent à se rapprocher, d'abord lors du défilé pour Jeanne d'Arc, puis à l'occasion du Camp Maxime Real del Sarthe. Le 1^{er} octobre de la même année, les deux mouvements publient une déclaration commune au siège du CRAF, au 10 rue Croix-des-Petits-Champs à Paris (75001). Ce processus de rapprochement aboutit à l'unification des deux mouvements en novembre 2018, qui fondent « Restauration nationale - Centre royaliste d'Action française », qui reprend ouvertement le nom d'Action française. Et c'est tant mieux, parce qu'on n'y comprenait plus rien. En 2019, le journal *Le bien commun* voit le jour pour remplacer *L'Action française 2000*, qui avait cessé de paraître en février 2018 pour cause de problèmes financiers. Fin 2018, ces problèmes provoquent le départ d'Elie Hatem, rédacteur des statuts du CRAF en 1998 puis membre sa direction. Il fait scission pour fonder l'organisation Amitié et Action française, plus proche des milieux néofascistes mais beaucoup moins active que le CRAF.

II. Écrire, diffuser, recruter, former : les structures de l'Action française

De crieurs à cogneurs : les Camelots du Roi

De 1908 à 1944, le mouvement publie un journal appelé *L'Action française, organe du nationalisme intégral*. Maurras occupe le poste de Directeur de publication, alors que celui de Rédacteur en chef revient à Léon Daudet, écrivain et figure politique du mouvement, admirateur du fascisme italien et soutien de Franco pendant la Guerre d'Espagne. Sans surprise, Maurras signe des articles qui appellent à exécuter les résistants (qualifiés de terroristes par le journal) avec leur famille.

Pour assurer la diffusion de sa presse, l'Action française s'était dotée d'une **Fédération nationale des Camelots du Roi**. Pour assurer le recrutement et la propagande, le mouvement a fondé en 1905 la Ligue d'Action française, dissoute après les événements du 6 février 1934.

La Fédération nationale des Camelots du Roi, fondée en 1908 et dissoute en 1936, était un réseau qui réunissait les vendeurs de journaux de l'Action française. Ces derniers étaient principalement des étudiants de la grande bourgeoisie. Les jours de défilé, les Camelots du Roi formaient le service d'ordre du mouvement.

Le premier président des Camelots du Roi était Maxime Real del Sarte, cadre important du mouvement, qui a donné son nom à son université d'été. Les Camelots du Roi constituaient la force armée du mouvement. À partir des années 1920, du fait de l'augmentation du nombre de sympathisants, le terme "Camelot" finit par désigner les militants indistinctement de leur place dans le mouvement et de leur appartenance à la Fédération nationale des Camelots du Roi. Le mouvement recrutait une grande partie de ses cadres chez les Camelots du Roi.



Photographie de Camelots du Roi avec leur logotype

Les cercles

L'Action française dispose de groupes de réflexion, appelés « cercles », qui visent à former théoriquement les militants tout en assurant au mouvement une vie intellectuelle. Parmi les cercles les plus connus, on retrouve le **Cercle de Flore**, ou encore le **Cercle Proudhon**, fondé en 1911 pour convertir des syndicalistes au royalisme. Ce dernier fut un échec, tout comme les tentatives ultérieures de rapprochement avec le syndicalisme « jaune ». Il est important de noter que le Cercle Proudhon n'était pas un cercle *de* l'Action française, mais plutôt un projet parrainé ou investi par elle. De même, l'Action française a participé aux activités du Cercle Fustel de Coulanges, actif de 1926 au début des années 70, engagé contre l'école républicaine et dont un certain nombre de membres participèrent activement au régime de Vichy.

Organiser et mobiliser la jeunesse

Le mouvement a rapidement affiché sa volonté de recruter chez les lycéens. Au début du XXe siècle, les Camelots du Roi mirent à disposition d'étudiants et de lycéens une salle de réunion, une salle de lecture, une bibliothèque et une bourse aux livres. En 1920, ils leur ouvrirent même une salle d'armes. En 1913, l'Action française se dote d'une Fédération nationale des étudiants d'Action française, active jusqu'en 1944. Elle remplace un premier groupe d'Étudiants d'Action française fondé en 1905 à Paris, et se fait dissoudre en 1936 en même temps que les Camelots du Roi.

L'Action française s'est largement investie dans les grèves étudiantes de janvier-mars 1935 organisées contre la présence d'étudiants étrangers, d'abord à l'université de médecine de Paris, puis ailleurs. Le mouvement a organisé des manifestations et cherché à recruter dans les facultés. Rien d'étonnant, donc, à retrouver les héritiers de l'Action française dans des actions contre le mouvement d'opposition à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers, ou encore avec la Cocarde Étudiante, syndicat étudiant de droite radicale lié au Rassemblement National qui cherche de plus en plus à imiter le GUD.

Lors de sa fondation en 1998, le CRAF avait été rejoint par l'Action française étudiante (AFE) et l'Action française lycéenne (AFL), deux structures de Restauration nationale. Ces structures existent encore. La branche lycéenne est rattachée à la branche étudiante, avec qui elle partage un bureau politique commun. L'AFE organise tous les ans son université d'été, le Camp Maxime Real del Sarthe, dont l'édition 2020 s'est déroulée du 16 au 23 août. Antoine Berth, porte-parole de l'Action française depuis 2016, a dirigé la branche étudiante entre 2013 et 2015, période pendant laquelle il a su profiter de la mobilisation contre le Mariage pour Tous pour élargir ses rangs.

Les étudiants franciliens de l'Action française se réunissent à Paris, au sein du **Cercle Charles Maurras**, dont les activités sont publiées sur le site actionfrancaise.net. On retrouve des sections étudiantes de l'Action française à Vichy, Aix en Provence, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Saint-Etienne, Lille, Clermont-Ferrand, Perpignan, Strasbourg, Lyon, Le Mans, Paris, Rouen, Fontainebleau, Versailles, Avignon et Limoges.

L'activité de formation de la jeunesse du CRAF est parfois ponctuée de sorties moins intellectuelles. Ainsi, dans la matinée du jeudi 5 décembre 2019, une vingtaine de militants royalistes de la section francilienne du CRAF interviennent, casque de moto sur le crâne et barre de fer à la main, pour débloquer le lycée Montaigne, bloqué par des lycéens dans le cadre du mouvement contre la réforme des retraites. Au printemps 2017, les royalistes avaient tenté des actions de ce genre, mais s'étaient faits rembarquer devant le lycée Louis-le-Grand. Le militantisme du CRAF en direction de la jeunesse dépend visiblement moins d'un projet d'agit-prop que d'un excès de virilité et d'une volonté d'en découdre avec de jeunes militants de gauche désorganisés. Cela s'est vérifié lors des

différentes tentatives de vente à la criée du journal *Le Bien commun*, en 2018, devant Tolbiac. Nos braves Camelots du Roi se déplaçaient alors en groupe de 20 ou de 30, armés de barres de fer. Malheureusement pour eux, ils n'ont pas toujours su évaluer le degré d'organisation de la faune locale.

Une tentative d'implantation dans le monde du travail ?

Les militants pratiquant un métier considéré comme ancré dans le « pays réel » sont régulièrement mis en avant dans la communication royaliste. L'Action française dispose même de sections « Jeunes Pros » à Paris, Nantes, Toulouse, Carcassonne, La Rochelle et potentiellement à Bordeaux. Nous ne disposons d'aucune information sur les activités de ces sections. À Bordeaux, le Cercle Léon de Montesquiou prétend réunir des militants royalistes lycéens, étudiants et apprentis. À Toulouse, la section Jeunes Pros pourrait participer aux activités du Cercle Jean Mermoz. On peut légitimement penser que ces sections ont été fondées par des militants étudiants passés à la vie professionnelle. Quoiqu'il en soit, on ne peut que constater l'inconséquence des structures de l'Action française auprès des travailleurs.



Arriverez-vous à retrouver François Mitterrand sur cette photo de 1935 ?



III. L'Action française et le fascisme

L'Action française et les ligues nationalistes

L'Action française appartenait à l'**Ordre français**, une coordination des ligues qui l'unissait aux Jeunesses patriotes et à Solidarité française. Pour comprendre les liens entre le mouvement et le fascisme, il convient de s'intéresser à l'agitation nationaliste qui secoua la France entre 1924 et 1936.

La **Ligue des jeunesses patriotes** est fondée en 1924 par Pierre Taittinger, député **bonapartiste**, en réaction à la victoire électorale du Cartel de gauches. La ligue forme de nombreux cadres de l'extrême-droite française des années 1930 et 1940, et organise des services d'ordre pour les mouvements nationalistes. Si la ligue ne se revendique pas comme fasciste, elle s'organise toutefois sur un modèle proche de celui du squadriste italien. On estime que l'organisation compte 65 000 membres en 1926. Cette même année, la victoire électorale de la droite a pour conséquence une diminution de l'agitation. En 1929, les Jeunes patriotes se rapprochent des Croix-de-Feu. En 1932, la victoire électorale du Cartel des gauches met fin à la relative discrétion des Jeunes patriotes, qui atteint les 100 000 membres en 1934. La ligue est dissoute en 1935, mais son fondateur a eu le temps de fonder un Front National, avec pour objectif de rassembler les ligues nationalistes en une seule organisation confédérale. Ce Front National réunit les trois composantes de l'Ordre français.

Solidarité française est un mouvement politique fondé en 1933 par François Coty, antisémite anticommuniste et antisémite notoire, industriel parfumeur, ancien patron du *Figaro* et propriétaire du quotidien *L'Ami du Peuple*, qui servira de tribune à son mouvement. Avant de créer Solidarité française, François Coty a financé Le Faisceau dans les années 1920, puis les Croix-de-Feu dans les années 1930. La victoire électorale du Cartel des gauches en 1932 le convainc de fonder son propre mouvement, dont il donne la direction au commandant Jean Renaud, ancien officier de l'Armée coloniale. Le mouvement s'inscrit dans la tradition plébiscitaire et **bonapartiste**, tout comme les Jeunesses patriotes. Dès 1934, le mouvement compte plusieurs dizaines de milliers d'adhérents (mais beaucoup moins de militants), très majoritairement issus des classes populaires et des classes intermédiaires touchées par la crise. Le mouvement se rapproche de la Ligue des contribuables et d'associations de paysans, avant de fonder une association de protection des petits épargnants. Défilé au pas militaire, port de la chemise bleue, salut fasciste : à la mort de François Coty, **en 1934, le mouvement se rapproche des thèses fascistes**, notamment du corporatisme. Une structure étudiante, la Légion universitaire, est créée sur le modèle de la structure étudiante de l'Action française, sans grand succès. Solidarité française participe à la manifestation du 6 février 1934. En 1935, le mouvement change de nom pour éviter de tomber sous la loi de dissolution des ligues, et devient le Parti de la solidarité française, puis le Parti national corporatif. En 1937, il devient le Parti du faisceau français, mais compte des effectifs drastiquement réduits. Pour certains chercheurs,

dont Pierre Milza, Solidarité française constitue un modèle de fascisme français. Pour d'autres, il ne s'agit que d'une ligue ordinaire, plus réceptive que les autres à l'esthétisme fasciste.

Le **corporatisme** fasciste n'est pas le même que celui de l'Action française : le premier se revendique comme vecteur de progrès social, alors que le second trouve ses racines dans un sentiment de nostalgie vis-à-vis de l'ordre social d'Ancien Régime.

Les **Croix-de-Feu** sont une association d'anciens combattants. Fondée en 1927, elle constitue une des principales ligues nationalistes. Elle est d'abord hébergée par François Coty au siège du *Figaro*. Jusqu'en 1931. Son activité se résume à des réunions patriotiques, des défilés commémoratifs et des pèlerinages sur les champs de bataille. Fin 1931, la présidence des Croix-de-Feu passe au colonel François de La Rocque, proche des Maréchaux Lyautey et Foch, qui rend l'association indépendante financièrement et la dote de ses propres locaux. La ligue se revendique alors comme républicaine, patriotique et anti-germaniste, favorable à une réforme sociale et institutionnelle, et opposée à l'antisémitisme des autres ligues. C'est cette opposition qui conduit La Roche à choisir la devise « Social d'abord ! », contre le « Politique d'abord ! » de Maurras. La ligue compte 400 000 membres lorsqu'elle est dissoute, en 1936.

Ses membres fondent alors le **Parti social français**, qui obtient 15% des voix aux élections municipales de 1938-1939. En 1940, date de sa dissolution, le parti compte près d'un million d'adhérents et sa branche syndicale, la Confédération des syndicats professionnels français, environ 250 000. Sa devise, « Travail, Famille, Patrie », est reprise par le régime de Vichy, dont le parti rejette l'antisémitisme et le défaitisme du régime, tout accordant une approbation critique à la seule personne de Pétain. La Rocque s'oppose à la collaboration et laisse une partie des membres rejoindre la Résistance. En 1942, il crée le réseau Klan, qui fournit des informations aux services de renseignement britanniques. Quand la Gestapo le découvre, elle le fait déporter.

L'Action française et le fascisme français

Georges Valois, figure centrale du Cercle Proudhon, a fondé en 1920 la « Confédération de l'Intelligence et de la Production française » (CIPF), un organe économique qui avait pour vocation d'organiser la production sur une base corporative. En 1924, la CIPF est renommée « Union des Corporations françaises ». Ce projet corporatiste est un échec. L'année suivante, les divergences entre Maurras et Valois poussent ce dernier à s'écarter de l'Action française. En 1925, Valois fonde **Le Faisceau** (1925-1928), premier parti fasciste de France.

En 1935, ce sont encore des anciens du mouvement qui fondent l'Organisation secrète d'action révolutionnaire nationale, un groupe terroriste fasciste surnommé **La Cagoule** (1935-1939). Bien que dénoncée par l'Action française, la Cagoule n'en partageait pas moins son nationalisme, son anti-républicanisme, son anticommunisme et son antisémitisme.

Du point de vue de la politique extérieure, Maurras s'est fait le défenseur d'une union latine réunissant la France, l'Italie, l'Espagne de Franco et le Portugal de Salazar pour lutter contre les velléités allemandes. Ce projet pousse certains militants de l'Action française à s'associer à des Croix-de-Feu en 1937 pour fonder la **Bandera Jeanne d'Arc**, un bataillon de 300 à 500 volontaires (dont des Suisses et des Belges) partis combattre aux côtés des troupes de Franco pendant la guerre civile espagnole.

L'Action française et le fascisme italien

Léon Daudet exprimait son admiration devant la prise de pouvoir de Mussolini en Italie en affirmant que « l'Action française, elle aussi, s'emparerait du pouvoir par la force, et que l'épuration faite par les fascistes ne serait rien à côté de ce dont la France serait témoin alors. »

Du point de vue idéologique, la dictature fasciste est d'abord bien accueillie par le mouvement, car elle conserve la monarchie, renforce les relations entre l'État et l'Église et s'attaque avec virulence au mouvement ouvrier et aux organisations révolutionnaires. Mais en 1932, quand Mussolini déclare que rien d'humain ou de spirituel n'a de valeur en dehors de l'État, Maurras dénonce ce qu'il voit comme une idolâtrie de l'État (« **statolâtrie** »). Pour Maurras, la fortification de l'État ne doit pas entraver la liberté des groupes sociaux intermédiaires, ni marginaliser la monarchie. Le centralisme de Mussolini constitue à cet égard le principal point de désaccord entre nationalisme intégral et fascisme.

L'Action française et le national-socialisme allemand

Pendant les années 1920, l'Action française s'est positionnée contre le national-socialisme, qu'elle considérait comme **une menace géopolitique pour la France**, et dont elle a dénoncé l'antichristianisme, l'antifédéralisme, mais aussi, dès 1924, le racisme et l'antisémitisme biologique. En 1937, l'Action française soutient l'encyclique du pape Pie XI contre l'antisémitisme nazi. Dans les années 1930, l'Action française se rapproche d'officiers d'état-major pour obtenir des renseignements sur le budget militaire allemand, et milite en faveur de l'armement préventif français. En 1934, Maurras convainc l'éditeur Fernand Sorlot d'éditer une traduction complète non autorisée de *Mein Kampf*, dont la traduction autorisée était alors expurgée de certains passages pour ne pas effrayer le lectorat français. Maurras considère cette publication comme un geste préventif visant à informer les Français des dangers du projet nazi. En 1936, elle réclame une intervention militaire française contre l'occupation allemande de la Rhénanie. En 1938, constatant la supériorité militaire allemande, elle accueille favorablement les Accords de Munich. En 1939, Maurras écrit au général Franco pour lui demander de faire pression sur l'Italie afin de la détourner de son alliance avec l'Allemagne. Mais Franco, dont le pouvoir est indiscuté au lendemain de la guerre civile espagnole, se contentera de refuser à Hitler la possibilité de traverser l'Espagne pour envahir l'Afrique du Nord.

Toutefois, la dénonciation du national-socialisme par l'Action française semble s'être arrêtée à la frontière : **la politique intérieure allemande n'intéressait pas le mouvement**, pourvu que les nazis répriment les communistes. Quand Léon Blum proposa un boycott économique contre l'Allemagne, en 1933, Léon Daudet le traita d'« Hébreu sanguinaire ». Pour l'Action française, les premières victimes du nazisme réfugiées en France à partir de juin 1933 incarnaient le péril d'une « **invasion judéo-maçonnique** ». Les camps de concentration étaient une affaire interne, qui concernait l'Allemagne et elle seule, et il n'était pas question pour l'Action française de voir la France sauver des Juifs et des communistes.

La contradiction de Maurras, anti-germaniste mais incapable d'accepter la moindre alliance avec les ennemies de l'Allemagne, a poussé une partie des membres de l'Action française à dévier du pétainisme maurrassien, et à s'engager soit dans la résistance, soit dans la collaboration. Ce choix de « la seule France » (ce sera d'ailleurs le titre d'un ouvrage publié par Maurras en 1941) fut lourd de conséquences pour l'Action française, assise **le cul entre deux chaises** au regard de sa théorie et son action.

L'ACTION FRANÇAISE

JEUDI 23 FEVRIER 1911 ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

Tout ce qui est national est nôtre.
LE DUC D'ORLÉANS.

La Question Juive CHARLES MAURRAS

Déserteurs ou non, les Juifs de France n'ont vraiment pas de quoi faire les fiers, ni les malins. Leurs fautes personnelles et leurs crimes mêmes restent sans proportion aucune avec les immenses désordres qu'ils ont causés et dont le mouvement antisémite témoigne.

Il est bon que la force juive ait conduit, selon le mot de *Gil Blas*, à faire du théâtre juif un théâtre d'Etat. On n'en verra que mieux combien l'antisémitisme est affaire d'Etat. La réorganisation de l'Etat français peut seule régler cette haute et difficile question.

La conscience électorale et parlementaire, fort divisée de sa nature, est assurément trop accessible à la corruption pour laisser aboutir l'antisémitisme. Mais le sentiment populaire et l'instinct national n'en travaillent pas moins indépendamment de ces diversions. Le Français, qui n'est pas une bête, commence à percevoir qu'il ne saurait y avoir de solution pratique de la question juive en régime républicain.

D'autant que l'état du Juif de France est plus particulier et qu'il ressemble moins à la condition des autres Juifs de l'Europe et du monde. Le Juif d'Algérie, le Juif d'Alsace, le Juif de Roumanie sont des microbes sociaux. Le Juif de France est microbe d'Etat : ce n'est pas le crasseux individu à houppe de prêtant à la petite semaine, portant ses exactions sur les pauvres gens du village ; le Juif d'ici opère en grand et

en secret. On le soupçonne, on le découvre, mais on le voit peu au travail. Du centre même du pays, il a commencé par tenir l'Etat grâce à la finance, puis, à la faveur de ce lien, il a envahi les fonctions de l'Etat. Juifs de Conseil d'Etat, Juifs d'Université, Juifs d'armée, Juifs de justice, Juifs de Chambre, de Sénat et de ministère, les Juifs détiennent, grâce à notre fameuse centralisation administrative, tous les nœuds vitaux de notre existence d'Etat. Ou l'on n'en finira jamais avec la juiverie ou l'on devra commencer par l'attaquer dans ses postes d'Etat.

L'Etat français de Louis XIV, l'Etat prussien de Guillaume II était ou est peut-être assez puissant pour supporter le microbe juif. Mais, dans un pays comme le nôtre, où tout demande à être rétabli, la fiction politique et légale qui fait du Juif notre concitoyen doit d'abord être révoquée. Elle est née d'une idée révolutionnaire. La contre-révolution nationale la balayera. Il faut donc rendre aux Juifs leur nationalité. Le Juif n'est pas français, tout le montre : pourquoi la loi française s'obstine-t-elle à mentir en soutenant qu'il l'est ? Notre génération n'est plus d'humeur à subir longtemps cette loi qui ment. Si notre pays dure, et il durera, on lira, d'ici quelques années, dans quelque manuel de Morale civique en usage dans les écoles les plus officielles, ces demandes et réponses marquées au coin du simple bon sens :

Qu'est-ce que les Juifs ? — Un peuple. — Le Juif est-il Français ? — Le Juif n'est pas Français. — Pourquoi ? — Il est Juif. — Le Juif peut-il faire acte de citoyen Français ? — Cela serait absurde : le Juif ne vote pas, ne fait pas son service militaire, n'est pas admis aux fonctions publiques. — Quelle est la condition politique du Juif ? — Le Juif est sujet de la France. — Le Juif peut-il rendre des services au pays ? — Oui. — Peut-il nuire au pays ? — Cela n'est pas douteux. — Que faut-il faire au Juif qui se rend utile à la France ? — Le récompenser et l'encourager. — Que faut-il faire au Juif qui nuit à la Patrie ? — Lui enlever toute envie de recommencer. — En somme, quels sont les devoirs de l'Etat et des particuliers envers le peuple juif ? — L'Etat et les particuliers doivent au peuple juif, une fois remis à sa place et depuis qu'il a bien cessé les insupportables insolences de son âge d'or, la politesse due à l'hôte, la bienveillance due à l'inférieur, la justice due à tout le monde, enfin la discipline que méritent ces pillards et ces anarchistes-nés, ces agents révolutionnaires (Bernard Lazare), sans manquer aux égards qui conviennent à cette pauvre race demeurée incapable de conserver ou d'acquiescer une patrie. — Mais les Juifs de Finance ? — Leur double qualité d'étrangers et de spéculateurs les signale à l'exacte attention des pouvoirs publics qui s'occupent de faire rendre gorge à tous les voleurs.

Maurras, l'Action française et l'antisémitisme d'Etat (1)

« La question juive »

Article publié le 23 février 1911

L'ACTION FRANÇAISE

MARDI 28 FEVRIER 1911 ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

Tout ce qui est national est nôtre.
LE DUC D'ORLÉANS.

LE PEUPLE JUIF

CHARLES MAURRAS.

Comme nous le disions l'autre jour, notre loi ment. Elle nous présente le Juif en tant que Français, et il n'est pas Français. Elle le suppose capable de remplir les devoirs, les charges, les offices qui incombent aux membres de la Cité française et le fait est qu'il s'y comporte comme un étranger, un pillard et un réfractaire. Soldats, les Juifs désertent ; officiers, ils trahissent ; magistrats, ils fraudent la loi ou exigent de leurs collègues qu'elle soit viciée à leur avantage ; financiers, ils exploitent le pays jusqu'à l'os dans les jours de bonne fortune et, si la chance tourne, ils s'en vont sans payer personne et, ce qui est plus grave, sans estimer devoir un sou !

Done, bénéficiaires des chefs-d'œuvre d'une vieille société cultivée et civilisée, ces barbares dont le sang est ancien mais la culture primitive, refusent instinctivement de rien donner en retour de ce qu'ils reçoivent ; leur effort continu tend à les affranchir des servitudes qui s'attachent aux lois et aux mœurs dont ils acceptent le profit. Ils rejettent tout le passif et ce rejet est de leur part chose si spontanée, et qui leur semble si profondément légitime qu'ils ont du mal à imaginer le scandale que leur injustice provoque en nous.

Et précisément parce que ce Juif est un Juif qui se croit très adapté et très « fondu », un Juif très parisien, on peut calculer ce que doivent ressentir les autres, Juifs bruts, Juifs natifs, qui pullulent dans le pays ! Ce Bernstein, ce Dreyfus, cet Ulmo, n'ont pas manqué seulement à notre patrie, qui leur donnait le gîte, ils ont manqué à la justice, et ils n'en savent rien ! Ils n'en ont aucun sentiment ! Que peut-il y avoir de commun entre nous et eux ? Et que peut valoir un système de lois qui nous est commun ?

A défaut d'une terre paternelle qu'ils sont incapables de défendre et de gérer, rendez aux Juifs leur nationalité, leur discipline, leurs tribunaux, leurs écoles, revenez au grand procédé politique du Moyen-âge et de l'antiquité romaine, et vous verrez également revenir au galop le génie d'anarchie qui leur est naturel : vous les verrez se tirer cordialement la barbe les uns aux autres et se traiter de sales juifs, et se lancer à la tête la poussière, les cailloux et les excréments. Leur consistance ne tient qu'à un parasitisme social facilité par nos divisions et permis par leur accession à nos prérogatives. Que la loi cesse de mentir, qu'au lieu de soutenir qu'un Juif est un Français, la loi française se remette à dire qu'un Juif est un Juif, leur fortune insolente se brisera.

Usurier ? Quelquefois. Espion ? A ses heures. Mais ces divers métiers exercés aux lieux et places où ils le furent de tous temps, à la marge des sociétés, sur la lisière et le rebord des villes ouvertes et des places fortifiées, cesseront de donner le spectacle immoral d'une contradiction permanente entre l'anoblissement juridique et la dégradation réelle, entre une jouissance avide de tous les droits politiques et l'impudente inexécution de tous les devoirs sociaux. Ces hors la loi seront hors la loi, voilà tout. Nous cesserons de voir administrer ou conduire la caravane par les mêmes bandits qui tout à l'heure la pilleront. Les Juifs ne s'en trouveront peut-être pas mieux ; mais ils en deviendront meilleurs. La politique et la morale, la philanthropie et le patriotisme sont ici tout à fait d'accord.

Il me semble inutile et follement compliqué de bannir 100,000 personnes qui, remises à leur place, bien surveillées et bien conduites, pourront obéir utilement, produire, servir. Quant aux exécutions sommaires, leur effet décisif serait de provoquer des réactions dont l'esprit juif profiterait inmanquablement. L'antisémitisme doit procéder de haut. Il faut procéder par l'Etat, après avoir rendu cet Etat à la France : l'Etat redevenu français, l'Etat concentré dans le roi, saura faire le nécessaire, tout le nécessaire et se bien garder d'aller au-delà.

Maurras, l'Action française et l'antisémitisme d'Etat (2)

« Le peuple Juif »

Article publié le 28 février 1911

L'ACTION FRANÇAISE

Samedi 19 Octobre 1940

ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

Tout ce qui est national est nôtre.
LE DUC D'ORLÉANS.

Le statut juif est officiellement annoncé, et l'est en termes excellents.

L'Etat français n'a point de peine à se défendre de tout esprit de représailles. Il n'en veut ni à la foi religieuse des Israélites, ni à leur sang, ni à leurs biens. Il veut sauvegarder l'esprit et la fortune du pays, comme il en a le devoir étroit.

Nos lecteurs se rappellent la vieille distinction constante faite à l'Action Française entre l'antisémitisme de peau et l'antisémitisme d'Etat. Elle semble bien reparaitre ici, mais sous une forme nouvelle.

Atténuée ? Aggravée ? Nous le saurons quand nous verrons les textes. D'après les communications officielles, le souci majeur du système est d'ordre éducatif et moral. Ce qu'il vise surtout, — et combien justement ! — c'est l'esprit du moderne Israël, son influence insinuante et

bientôt dirigeante, et ses tendances éternelles à un degré d'individualisme qui s'appelle l'anarchie.

L'Etat français n'a donc pas perdu de vue les deux fermes colonnes de l'Etat juif, telles que les a proclamées un Juif de race et de cœur, notre contemporain, le célèbre Bernard Lazare, le fauteur de l'Affaire Dreyfus :

a) Le Juif est agent révolutionnaire ;

b) Le Juif est « conservateur de lui-même ».

(Tiré de son livre l'Antisémitisme et ses causes, réimprimé il y a cinq ans.)

II. — Le statut juif

Mais comment le Juif est-il conservateur de lui-même ? Par quel procédé se conserve-t-il ? Ce n'est pas seulement son esprit qui agit, c'est, plus matériellement, sa coutume, c'est sa tradition, ce sont les mœurs héritées et les mœurs transmises, sans doute filles de l'esprit, mais distinctes de lui.

J'ignore si le nouveau statut tient compte ou tient un compte suffisant de cette étonnante puissance d'agrégation et de congrégation qui anime ce peuple anarchoïste où les haines intestines sont si violentes !

Nous disions, il y a un demi-siècle : — Quand on laisse un Juif entrer dans un journal, il y en a six au bout de six mois ; au bout d'un an, il y en a douze, et ainsi de suite... A peine exagérons-nous. A la place de journal, mettez : office, administration, commerce, industrie, salon, maison quelconque, c'est la même chose et cette solidarité incomparable est naturellement multipliée par notre goût celtique de l'isolement, de la bande à part, et du cavalier seul. Contre un Français, tous les Juifs savent faire balle. Pour un Juif, il y a tous les Juifs, plus un certain nombre de Français dissidents ou subornés. La partie n'est pas égale. On n'aura rien fait tant qu'on n'aura pas considéré cet aspect du problème.

Ce dont il est surtout question, c'est d'interdire aux Juifs les postes d'administration, de direction, de formation des intelligences. Rien n'est plus sage, il faut bien espérer que l'on épargnera récriminations et gémissements sur aucune lésion aux droits sacrés de la personne humaine. Il n'est écrit nulle part entre les étoiles du ciel ni dans les profondeurs de la conscience qu'il soit offensant pour une personne humaine de ne pouvoir accéder à la direction ou à la gerance d'un théâtre ou d'un cinéma, d'une publication ou d'une université. Ce qui adhère aux droits de la personne humaine, c'est la moralité, la religion, la raison. Le statut des Juifs ne leur demandera pas de dire que 2 et 2 font 5, ni d'abjurer la foi hébraïque, ni de parler ou d'écrire contre la vérité et contre l'honneur. Ces points sauvegardés, nous sommes les maîtres de la maison que nos pères ont construite et pour laquelle ils ont donné leurs sueurs et leur sang. Nous avons le droit absolu de faire nos conditions aux nomades que nous recevons sous nos toits. Et nous avons aussi le droit de fixer la mesure dans laquelle se donne une hospitalité que nous pourrions ne pas donner.

Charles MAURRAS.

Maurras, l'Action française et l'antisémitisme d'Etat (3)

« Le statut juif »

Article publié le 19 octobre 1940

IV. L'Action française dans le paysage réactionnaire contemporain

Affinités souverainistes

L'Action française aspire à la création d'un « Etat souverain exerçant pleinement ses fonctions régaliennes ». Leur projet est celui d'une monarchie à la fois héréditaire et représentative : héréditaire pour permettre le « juste exercice d'une puissance durable » ; représentative pour ne pas incarner un retour à l'ordre ancien et mieux répondre aux questions actuelles. Logiquement, la dénonciation royaliste de la République s'accompagne d'une dénonciation de l'Union Européenne. Cette dénonciation est pensée à travers le prisme de la **souveraineté nationale**, que l'Action Française considère comme prise en otage par les institutions de l'Union Européenne. Il n'est pas exclu que ce sentiment soit renforcé par des restes d'anti-germanisme, sans doute ravivé par le poids de l'Allemagne dans l'UE. À ce titre, l'Action française peut se trouver **des positions communes avec la droite et l'extrême-droite parlementaires**. En témoigne la sympathie de Pierre Pujo pour Jean-Marie Le Pen, ou plus récemment, la participation de Marion Maréchal Le Pen à certaines conférences organisées par l'Action française ou certains de ses groupes amis. Marion Maréchal qui, lors d'une conférence sur le conservatisme national organisée à Rome le 4 février de cette année en présence du gratin de la droite radicale européenne, défendait un projet d'« **alliance latine** », véritable *topos* maurrassien. Moins récemment, des militants royalistes avaient été photographiés en train de féliciter Stéphane Ravier, élu frontiste, pour son élection dans le 7^e secteur de Marseille (il est également sénateur et conseiller municipal de Marseille depuis 2014).

L'Action française n'a jamais cessé de considérer la puissance américaine comme un danger pour la souveraineté nationale française. Ainsi, le samedi 30 novembre 2019, douze militants de la section toulousaine occupent une usine de l'entreprise Latécoère, sur laquelle ils hissent leur drapeau, pour protester contre le rachat américain de l'entreprise. La vente de ce géant dans le domaine de l'équipement aéronautique, qui travaillait sur plusieurs modèles d'actions militaires français, est dénoncée comme « l'abandon d'un fleuron de notre industrie à un pays étranger ».



Le 7 mai 2016, Marion Maréchal était invitée au colloque
« Je suis royaliste, pourquoi pas vous ? »

Affinités néofascistes

Les formations fascistes et néofascistes ne peuvent être considérées isolément : si l'on peut distinguer leurs spécificités idéologiques, on remarque cependant la facilité avec laquelle leurs militants peuvent passer d'une organisation à une autre. En 2018, des militants royalistes marseillais ont rejoint d'anciens membres du **GUD** pour fonder la Bastide, une section du **Bastion social**, en en profitant pour tisser des liens avec **Casapound**, le mouvement néofasciste italien qui a inspiré l'initiative. La Bastide réunissait également des militants du Parti nationaliste français, de Dissidence française et de Génération identitaire.

Quatre ans plus tôt, ces mêmes royalistes célébraient l'élection du frontiste Stéphane Ravier. En 2017, la police saisit plusieurs armes à feu chez Logan Alexandre Nisin, un **néo-nazi** passé par l'Action française, où il s'est fait remarquer pour ses appels au meurtre et à la haine raciale. Rien d'étonnant quand on sait que Jérémie Bizu (Palmieri pour les intimes), alors responsable de l'Action française à Marseille, affichait des portraits de Pétain et de Mussolini dans son appartement.

À Paris, l'Action française s'associe régulièrement aux identitaires et aux « **Zouaves** », groupe ultra-violent se réclamant du GUD. On a pu voir ce beau monde défiler bras dessus bras dessous pendant la marche « **Paris fierté** », ou encore aux manifestations des gilets jaunes, d'où les militants antifascistes ont fini par les exclure.



La section provençale de l'Action française a eu l'occasion de collaborer avec la section parmesane de Casapound, parti néofasciste italien. La photo est extraite d'une vidéo publiée en décembre 2016 et consacrée à l'Union Européenne.

V. Que fait l'Action française ?

Université d'été

Les jeunes de l'Action française se réunissent tous les étés depuis 1953 à l'occasion du Camp Maxime Real del Sarthe, qui fait office d'université d'été. Le séjour commence par un test visant à évaluer les participants sur leurs connaissances de l'actualité nationale et internationale, mais aussi et surtout leur maîtrise de la doctrine maurrassienne. Deux groupes de niveau sont créés : un pour les débutants et les sympathisants, l'autre pour les militants chevronnés.

Les journées commencent généralement par trois conférences magistrales de 45 minutes pendant la matinée, suivies de deux réunions de même durée en cercles de niveau. La deuxième moitié de l'après-midi est marquée par des ateliers pratiques d'une heure, ainsi qu'une séance de sport de même durée. Les séances sportives visent à renforcer la cohésion au sein du mouvement à travers des séances de sport collectif (football, rugby), de sport de combat (boxe), ou encore de techniques militantes (formation service d'ordre). Après le sport, le réconfort : les militants jouissent d'un temps de pause, qu'ils peuvent mettre à profit en jouant à la pétanque, en se reposant ou en buvant un coup, avant le repas collectif du soir et ses chants monarchistes lancés de part et d'autre des tables.

Le samedi fait office de journée portes ouvertes : c'est le jour de l'Université d'été, à laquelle sympathisants et personnes extérieures au mouvement peuvent assister. La journée commence par une table ronde sur l'activité des sections Jeunes Professionnels de l'Action française, suivie d'une présentation des sections du mouvement et de son activité militante. S'ensuivent une série de conférences, sélectionnées avec attention.



Camp Maxime Real del Sarthe, édition 2019

Mobilisations commémoratives

La **Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme**, qui a lieu le deuxième dimanche de mai, est une date majeure dans le calendrier royaliste, et plus largement dans celui de l'extrême-droite. Sauf le Front National, qui l'a désertée pour un temps en 1988, afin de se concentrer sur le 1^{er} mai pour rassembler l'hommage à Jeanne d'Arc et la fête du Travail pétainiste. Les royalistes, eux, participent à la commémoration depuis son instauration il y a 100 ans, en 1920. Il incombe généralement aux étudiants de l'Action française d'organiser la commémoration royaliste de Jean d'Arc. On parle aussi de « Génération Maurras » pour désigner ces jeunes militants (le terme vient d'une campagne menée en 1987, dont le nom visait à tourner en dérision la « Génération Mitterrand »).

Depuis 1815, le 21 janvier est marqué par des **messes requiem pour Louis XVI** (guillotiné le 21 janvier 1793), qui réunissent principalement des catholiques traditionalistes (en France mais aussi à Bruxelles). L'occasion pour les Camelots du Roi d'aller offrir leur journal à l'aspirant monarque orléaniste. À Paris, les messes requiem pour Louis XVI sont généralement suivies d'une marche au flambeau.

L'Action française participe également aux **messes requiem pour Marie-Antoinette**, guillotinée le 16 octobre 1793. L'influence des cercles royalistes dans ces commémorations est incarnée par le Cercle de l'Éillet Blanc, qui participe à l'organisation de certaines messes. Pour information, ce cercle a été fondé en 1895 par André de Fouquières, un intellectuel de la haute et vieille bourgeoisie picarde, décoré de l'Ordre de la Francisque en 1942 (une marque spéciale d'estime du maréchal Pétain).



Mobilisations « sociétales »

Considérant que la **famille traditionnelle** forme le ciment de la nation, l'Action française a pris part aux mobilisations contre le mariage pour tous en 2012-2013, mais aussi à certaines manifestations organisées depuis contre la GPA et la PMA. Si le mouvement ne fait pas partie du collectif **La Manif Pour Tous** (LMPT, devenu un parti en 2015), ses militants en ont cependant assuré le service d'ordre à plusieurs reprises.

Les militants de l'Action française fournissent également des cadres au Printemps français, mouvement fondé en 2013 par Béatrice Bourges, ancienne conseillère d'entreprise pour Total, exclue de LMPT par sa fondatrice pour avoir refusé de condamner la présence de militants d'extrême-droite violents dans les cortèges. Rien de très étonnant quand on sait que Béatrice Bourges est une intervenante régulière pour TV Libertés, web TV fondée en 2014 par un ancien

cadre de Front National et dirigée par un ancien dirigeant du Bloc identitaire. L'AFE profite également du mouvement pour recruter, et fonde le Printemps Royal.

En octobre 2011, le CRAF et l'AFE participent à la « Marche contre la **christianophobie** », organisée en réaction à la représentation de *Sur le concept du visage du Fils de Dieu*, une pièce de Romeo Castellucci qui avait déjà provoqué un rassemblement de catholiques traditionalistes et intégristes devant le Théâtre de la Ville, où la pièce devait être jouée. En avril 2018, l'Action française manifeste au Mans contre une représentation de cette même pièce, que le Préfet de la Sarthe ordonne d'amputer de 12 minutes.



La couronne et le gilet jaune

Quand on est royaliste, ramener la révolte des ronds-points à la misère économique et à la détresse sociale, ça fait un peu trop marxiste, alors on parle de **révolte du pays réel contre le pays légal**, et révolte contre les « lobbies minoritaires », contre les féministes, les organisations LGBTI, les mosquées, l'immigration de masse et le pillage des églises. Ainsi, le mouvement des gilets jaunes serait social (réclamant « une fiscalité plus juste et moins pesante »), souverainiste (demandant un Etat « moins mais mieux présent »), et surtout identitaire (porté par des « Français de souche »). On est bien loin des 42 revendications établies par les internautes se revendiquant du mouvement à la fin novembre 2018, période à laquelle la droite radicale et extrême était pourtant très active.

Les militants royalistes vont plus loin en affirmant que le mouvement des gilets jaunes constitue « le premier mouvement de protestation populaire issu directement du pays réel ». En voilà une analyse qui enterre la « paresseuse explication par la lutte des classes », en s'offrant le luxe de ne jamais expliquer en quoi tel travailleur manuel appartient au pays réel et tel autre non. Il ne fait aucun doute que, pour les royalistes, c'est la République qui est coupable et la Monarchie qui a raison : les Français auraient « la culture du chef » mais ne trouveraient pour les représenter que des « valets de la mondialisation » soumis aux intérêts étrangers de Bruxelles et de la finance. Pour ne pas laisser le Grand débat proposé par Macron « neutraliser la parole du pays réel », les royalistes revendiquent la création de nouveaux cahiers de doléances. D'ailleurs, n'est-ce pas la monarchie qui a inventé les cahiers de doléances au XIV^e siècle, la fécondation artificielle des œufs de poisson au XV^e, la bougie moulée au XVI^e, la baïonnette au XVII^e et la sauce mayonnaise au XVIII^e ?

Enfin, les royalistes ont eu pendant un temps la prétention d'expurger les manifestations de leurs éléments antifascistes, qui viennent jusque dans nos bras brûler nos Renault Scenic et briser nos vitrines d'agences immobilières, « comme le feraient de vulgaires racailles de banlieue ». Ça n'aura pas duré : dès le mois de décembre, allant de piquette en piquette, leurs drapeaux se sont faits de plus en plus rares, avant de disparaître totalement.



Le mot de la fin

À travers son attachement particulier aux spécificités culturelles françaises, à la défense d'un modèle d'organisation spécifique à l'Etat français et à des traditions de la droite française, antirépublicaines et réactionnaires, nous estimons que l'Action française a rempli le rôle qui incombe aux principales organisations "fascistes" d'Occident lors de la période allant du Traité de Versailles à l'Occupation.

Pour nous, le terme "fascisme" ne renvoie pas tant à une idéologie qui aurait pour berceau l'Italie qu'à un stade du développement du capital où, pour défendre leurs intérêts de classe, les franges les plus réactionnaires de la bourgeoisie monopoliste d'une métropole impérialiste s'organisent pour défaire le statu quo de la démocratie bourgeoise et la remplacer par leur dictature terroriste sur l'ensemble de la population.

Dans la période d'apparition du fascisme en Occident, les monopolistes ont utilisé des organisations partisans d'extrême-droite, dont ils financèrent les activités, pour atteindre cet état de fait (on notera quelques exceptions, comme le Portugal, mais cela ne remet pas en cause le modèle général d'avènement du fascisme à cette période). Ainsi fleurirent en Europe des organisations très diverses ayant pour point commun populisme, nationalisme et rejet de la démocratie. En France, ce fut l'Action française qui fut de loin la plus importante. Son journal fut la principale caisse de résonance de la droite antiparlementaire de l'entre-deux-guerres ; pas un intellectuel ou homme politique conservateur ou réactionnaire français n'échappa à l'influence de la pensée de Charles Maurras. Cette influence s'est également manifestée dans la rue, où les Camelots du Roi eurent pendant un temps la prétention de servir de troupe de choc pour le "coup de force".

Ce "coup de force" n'eut jamais lieu, et l'Action française ne parvint pas à accomplir sa tâche historique. Plusieurs raisons permettent d'expliquer cet échec. D'abord du fait de la désunion qui régnait au sein de la droite extraparlémentaire dès les années 1920. Ensuite, les jeunes militants nationalistes, issus de la génération postérieure à celle des militants d'Action française, reprochaient au mouvement de s'enfermer dans un intellectualisme synonyme d'abandon vis-à-vis des perspectives d'action. Il y eut aussi la condamnation de Maurras et de l'Action française par le Pape, qui aliéna au mouvement la plupart des milieux catholiques, soit son cœur de cible, et la majorité du public de la droite française. Enfin, c'est la puissance du mouvement ouvrier et antifasciste qui plantera le dernier clou au cercueil des ambitions de pouvoir d'Action française, et du reste de l'extrême droite. C'est aussi cette puissance du mouvement antifasciste qui poussera la bourgeoisie monopoliste française à ne pas se défendre et accueillir à bras ouvert l'envahisseur.

Le "fascisme", compris comme l'importation du modèle politique italien, a existé en France sous la forme de groupes à l'influence assez restreinte, à l'image du faisceau de Georges Valois ou du Parti Franciste de Marcel Bucard. Principalement motivé par un rejet et un sentiment de déception vis-à-vis du manque d'initiative et de la tendance à l'intellectualisme de l'Action française, ces courants directement inspirés de l'expérience italienne n'auront de véritable écho dans la société française que grâce à l'Occupation, qui rendit nécessaire l'adoption des formes d'organisation et des spécificités idéologiques de l'occupant. Malgré cela, la "révolution nationale" resta profondément influencée par le "nationalisme intégral" développé par l'Action française.

Après la "Libération", l'Action française, comme toutes les autres organisations d'extrême-droite, entre dans une période de crise et de discrédit dont elle ne sortira que grâce à un changement profond d'orientation. À partir de ce moment, le rôle de l'Action française n'est plus celui d'une organisation de conquête du pouvoir, mais celui d'une école de formation des intellectuels et cadres de l'extrême-droite du Capital en France.

Aujourd'hui, on peut vraisemblablement écarter l'éventualité d'un "coup de force" dirigé par le CRAF et mettant sur le trône de France la maison d'Orléans. Néanmoins, l'Action française reste une organisation à surveiller, du fait de son activisme et de son aspect formateur pour ceux qui, plus que probablement, seront à la manœuvre du mouvement de fascisation de notre temps.

L'implantation de l'Action française sur le territoire métropolitain



L'Action française dispose de 45 sections métropolitaines (*Calais, Lille, Amiens, Compiègne, Chantilly, Rouen, Levallois, Puteaux, Paris, Versailles, Évreux, Fontainebleau, Bar le Duc, Metz, Nancy, Épinal, Strasbourg, Mulhouse, Le Mans, Rennes, Nantes, Poitiers, La-Roche-Sur-Yon, La Rochelle, Saintes, Limoges, Bordeaux, Vichy, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Lyon, Bourg-en-Bresse, Chalon-sur-Saône, Grenoble, Tarbes, Toulouse, Carcassonne, Perpignan, Béziers, Montpellier, Rodez, Avignon, Aix en Provence, Marseille, Toulon, Digne, Nice, Ajaccio*) et deux sections ultramarines (*Guadeloupe, Nouméa*).

Pour accéder à la carte des sections sans passer par le site de l'Action française (et la compléter) : https://framacarte.org/fr/map/sections-af_81863.

Cette brochure vous est proposée par le Groupe Révolutionnaire Charlatan

Retrouvez-nous sur Twitter : @GRCpaname

Contactez-nous par mail : contact_grc@protonmail.com

